

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél. : 03 88 20 01 70 - Fax : 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2022/80

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

CONSIDERANT l'élagage des arbres par la société La Paysagerie pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg le long de la rue de la Souffel à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 24 octobre au 4 novembre 2022 comme suit :

RUE DE LA SOUFFEL

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Route barrée sauf riverains
- Une signalisation sera mise en place pour une déviation au niveau de la rue du Général Leclerc
- La passerelle piétonne vers le cimetière des Terrasses sera également barrée à la circulation

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par La Paysagerie,

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- Service Gestion et Prévention des risques environnementaux - Eurométropole de Strasbourg – 1 Parc de l'Etoile – 67076 STRASBOURG
- Affichée sur le site internet de la commune le 19/10/2022

Fait à Mundolsheim, 18 octobre 2022

Genevieve BULOU



Maire de Mundolsheim